



Communiqué de Presse – 9 janvier 2012

Un protocole prématuré et inutile pour la gouvernance du Plateau de Saclay Attendons l'avis des électeurs en mai et juin !

Le groupe des Elu-es Europe Ecologie et Solidaires
Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
Conseil général de l'Essonne

Les élu-es écologistes du territoire de la CAPS avec le soutien du Vice-Président du CG 91, Guy Bonneau, souhaitent influencer positivement et efficacement sur les développements de la frange sud du plateau de Saclay.

Après avoir défendu et obtenu le principe d'une zone agricole de 2300 hectares⁽¹⁾ sur les 2650 du plateau, acté de la création du campus Paris-Saclay et de l'aménagement des 300 hectares sur la frange sud, nous entendons maintenant y apporter un contenu écologique et cohérent.

Nous souhaitons participer à l'orientation des contenus thématiques des activités de recherche et contribuer à développer des innovations technologiques responsables. Les questions du logement, des transports, des réseaux, de l'hydraulique doivent s'inscrire dans un projet exemplaire, d'envergure internationale.

Mais aujourd'hui, la structure décisionnelle du projet ne permet toujours pas d'influer sur les choix cruciaux de l'aménagement.

Nous refusons tout retour au projet de Christian BLANC avec des chiffres gonflés et des ambitions irréalistes ayant pour certains d'entre eux l'unique objet de justifier un métro lourd.

Un gouvernement de la gauche et des écologistes nous offrira un choix beaucoup plus favorable aux demandes et orientations d'aménagement que nous souhaitons avec les habitants.

Réinventer la ville, décentraliser une République nouvelle, réorienter la recherche publique et notamment l'activité du CEA, créer des emplois verts liés à la conversion énergétique sont des choix de l'accord législatif national EELV-PS, et qui se déclineront concrètement par la modification des projets du Grand Paris, du cluster Paris Saclay et du métro lourd sur le Plateau de Saclay tel que prévu et présenté actuellement par le gouvernement, l'EPPS⁽²⁾ et la SGP⁽³⁾.

De ce fait, les élu-es écologistes demandent le report de toute décision concernant la gouvernance après les résultats des élections présidentielles et législatives.

Nous demandons aux électeurs de nos communes de s'exprimer par leur vote sur ces choix à venir.

Nous prendrons alors notre place pleine et entière et avec responsabilité dans les organismes de gouvernance modifiée pour un projet de campus et d'aménagement réorienté.

Les élu-es du groupe Europe Ecologie et solidaires de la CAPS :

Arnaud Deschamps, Marie-Pierre Digard, Catherine Gimat, Jean-François Rimbert, Michel Rouyer

Guy Bonneau, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne

Contact : MP Digard 06 24 62 20 27

(1) Zone de protection et Périmètre agricole :

Les Elus EELV demandent que le périmètre proposé par l'EPPS soit modifié à l'issue de l'enquête publique et prenne en compte la surface agricole utile (plutôt que la surface des parcelles) nécessaire à la viabilité économique d'une agriculture périurbaine sur le Plateau, notamment le maintien des terres agricoles à Guyancourt et la prise en compte de l'ensemble du périmètre voté par la CAPS.

(2) Etablissement Public Paris-Saclay. C'est un Etablissement Public d'Aménagement (EPA) aux pouvoirs surdimensionnés et à la gouvernance inéquitable.

(3) Société du Grand Paris